
CONSEIL SYNDICAL

Séance du 2 décembre 2024

Réuni au siège du SMDT – Fort des Rousses

PRESENTS : Sébastien BENOIT-GUYOD, Gilbert BLONDEAU, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Gêrôme FASSETNET, Alain JACQUET, Nolwenn MARCHAND, Bruno PAGET-BLANC, Michel PUILLET.

EXCUSE : Nelly DURANDOT (donne pouvoir à Sébastien BENOIT-GUYOD), Clément PERNOT.

LISTE DES DELIBERATIONS :

Délibération n°2024-026 : Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 23 septembre 2024 - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2024-027 : Contrat de concession de service public remontées mécaniques et installations nécessaires à l'exploitation des pistes de ski alpin Jura sur Léman 2023-2031. – Approbation de complément de tarif pour la saison d'exploitation 2024-2025 – Annule et remplace la précédente délibération - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2024-028 : Contrat de concession de service public remontées mécaniques et installations nécessaires à l'exploitation des pistes de ski alpin Jura sur Léman 2023-2031. – Accès des skieurs de fond au sommet des Tuffes par le télésiège des Jouvenceaux – Approbation de la convention d'application – Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2024-29 : Gestion des finances publiques – Décision modificative n°3 – Budget principal du SMDT station des Rousses - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2024-30 : Gestion des finances publiques – Fin de délégation d'attribution spécifique accordée au SMDT par le comité syndical d'emprunt et de gestion de dette - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2024-031 : Gestion des finances publiques – Autorisation d'acquittement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2024-032 : Gestion du patrimoine – Sortie de biens publics de l'actif du SMDT - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2024-033 : Gestion du patrimoine – Renouvellement du bail commercial entre le SMDT Station des Rousses et E. IZARD – crêperie des Jouvencelles - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2024-034 : Gestion du patrimoine – Demande d'application du régime forestier sur une partie du foncier boisé du SMDT - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2024-035 : Gestion des ressources humaines – Adhésion au contrat groupe CNP ASSURANCES / RELYENS – Assurance pour risques statutaires - Approuvé à l'unanimité